



Le mot du maire



BUDGETS PARTICIPATIFS - APPEL DE PROPOSITIONS

La Ville de Saint-Félicien poursuit son engagement en développement durable en lançant un appel de projets dans le cadre des budgets participatifs. Cette initiative vise à encourager la participation citoyenne en permettant aux Félicinoises et aux Félicinois de proposer des projets concrets répondant aux besoins de leur quartier.

Vous avez une idée en développement durable? Déposez votre proposition d'ici le **1^{er} mai à 16 h 30** et vous pourriez obtenir un soutien financier allant jusqu'à **5 000 \$** pour concrétiser votre projet.

Les initiatives retenues devront être portées par les citoyennes et les citoyens, soutenues par le milieu et contribuer positivement à la transition durable de notre communauté.

C'est le moment de faire briller vos idées et de contribuer concrètement à l'avenir de votre quartier!

Pour plus d'information, consultez la section *participation citoyenne* de notre site Internet.



Jean-Philippe Boutin, maire



Services administratifs

FÊTE DU VOISINAGE

Faites vibrer votre quartier le 30 mai avec la Fête du voisinage!

C'est un événement annuel qui vise à rapprocher les résidents d'un même quartier et à favoriser la création de liens de solidarité dans leur milieu de vie.

Vous souhaitez organiser une fête dans votre quartier? Proposez votre idée d'ici le **24 avril** et vous pourriez recevoir jusqu'à **500 \$** pour réaliser votre fête.

Pour plus d'information, consultez la section *Programmes et subventions* de notre site Internet.

UN ENFANT, UN ARBRE 2025

Tous les parents d'un enfant né ou adopté en 2025 peuvent s'inscrire afin d'obtenir un arbre gratuit.

Date limite : 20 avril 2026.

Pour inscription : 418 679-2100 poste 2224.

L'activité aura lieu le samedi 9 mai prochain.



Service des loisirs

PROGRAMMATION DU PRINTEMPS

Les inscriptions à notre programmation du printemps sont en cours.

Il est encore temps de vous inscrire, mais ne tardez pas...les places s'envolent!

Consultez la programmation dans la section *Programmation des activités et cours* de notre site Internet.



Bibliothèque municipale

SALON DU PROCHE AIDANT

La 2^{ème} édition du *Salon du proche aidant* se déroulera jeudi prochain le 23 avril de 12 h à 17 h dans l'hôtel de ville de Saint-Félicien situé au 1209, boulevard du Sacré-Cœur.

Ce salon est GRATUIT et ouvert à tous les gens du Saguenay - Lac Saint-Jean et visiteurs dans le secteur.

15 organismes seront sur place pour vous présenter les ressources et les services offerts.

Une conférence gratuite sera présentée à 14 h 30 par monsieur Steeve Ménard de l'organisme L'APPUI. 70 places seulement, attribuées selon le principe du premier arrivé, premier servi.



Toujours le 23 avril à 18 h 30, madame Jeanick Fournier, chanteuse et conférencière, offrira sa conférence musicale : *Mon cœur a su me guider.*

Elle sera disponible à la fin pour des dédicaces.

Vous devez **acheter votre billet** à l'avance pour vous assurer une place au coût de 10 \$ places limitées à 70 personnes.

Information à la bibliothèque municipale Saint-Félicien au 418 679-2100, poste 2245 ainsi qu'à la bibliothèque du secteur Saint-Méthode au 418 679-2100, poste 2473.



Service de l'urbanisme

MISE AUX NORMES DES PISCINES

Piscine résidentielle : êtes-vous conforme ?

Les piscines installées après 2010 doivent déjà respecter le *Règlement sur la sécurité des piscines résidentielles*. Celles installées avant le 1^{er} novembre 2010 ont jusqu'au 30 septembre 2027 pour se conformer.

Profitez de ce délai pour planifier vos travaux, et non les reporter. Pour vérifier votre conformité, consultez le guide d'application du gouvernement du Québec et communiquez avec le Service d'urbanisme afin d'obtenir un permis.

Pour plus d'information, consultez la section *Demande de permis* de notre site Internet.

RAPPELS PRINTANIER

- ✓ Le stationnement de nuit est autorisé dans les rues depuis le **1^{er} avril**.
- ✓ Les abris temporaires doivent être retirés **au plus tard le 1^{er} mai**.
- ✓ La piste cyclable sera ouverte à compter du **15 mai**. Nous invitons les automobilistes à adapter leur conduite et à faire preuve de courtoisie en évitant de stationner leur véhicule dans la voie réservée aux cyclistes, et ce, du **15 mai au 15 octobre 2026 inclusivement**.



Horaire d'été

Les employés de la Ville de Saint-Félicien travailleront selon l'horaire d'été à compter du 4 mai, et ce, jusqu'à la première semaine complète de novembre inclusivement (2 au 6 novembre).

Lundi au jeudi : 8 h à 12 h et 13 h 15 à 16 h 30
Vendredi : 8 h 30 à 12 h

L'horaire de la bibliothèque demeure inchangé.



Pour en savoir plus, suivez-nous sur Facebook et visitez notre site Internet www.ville.stfelicien.qc.ca

418 679-2100